

MODALITES

1. Les admissions se font en fonction du niveau de l'élève et des places disponibles.

2. Le matériel (batterie, pads, baguettes, casques...) est mis à disposition par le DRUMMING LAB.

3. Coursus 'Les fondamentaux rythmiques'

Le cursus est organisé sur la base de cours collectifs et individuels.

Les élèves sont tenus d'assister à tous les cours du cursus.

En cas d'impossibilité, ils doivent en avvertir le professeur dans les meilleurs délais.

En cas d'absence du professeur ou de l'élève à un cours individuel, le cours sera remplacé à une date convenue entre l'élève et le professeur.

En cas d'impossibilité pour l'élève de participer à un cours collectif, le DRUMMING LAB ne sera pas tenu de remplacer le cours.

4. Paiement du Coursus 'Les fondamentaux rythmiques'

Lors de l'inscription au Coursus un acompte de 500 € vous sera demandé.

Les élèves devront s'acquitter du paiement restant au moment de leur inscription sous forme de chèque(s) et, ou, de mise en place de virement(s) bancaire(s) SEPA.

Le DRUMMING LAB et ce selon l'option choisie par l'élève dans la fiche d'inscription encaissera le(s) chèque(s) en début de Coursus ou de mois.

En cas de désistement de l'élève du **Coursus 'Les fondamentaux rythmiques'** en cours d'année, et sauf cas de force majeure, la moitié du montant total de l'inscription sera due pour un désistement avant la moitié de du Coursus. Pour le cas où l'abandon interviendrait au-delà de la première moitié du Coursus, le montant dû au DRUMMING LAB sera calculé au prorata temporis.

5. Le DRUMMING LAB pourra être amené à photographier et/ou filmer le(s) élève(s) durant les cours, Master Classes et/ou événements organisés par le DRUMMING LAB. L'élève autorise par conséquent le DRUMMING LAB à fixer son image/sa voix lors desdits événements et à reproduire, adapter, et/ou représenter lesdits films et/ou photographies le représentant, en tout ou partie, seuls ou en combinaison avec d'autres matériels ou œuvres, sur tout support et par tous procédés actuellement connus ou à venir en vue de leur diffusion au public notamment, et sans que cette liste ne soit exhaustive), supports numériques, digital, audiovisuel, incluant Internet (site Internet du DRUMMING LAB) et les réseaux sociaux (page Facebook, Instagram, chaîne You Tube etc du Drumming Lab, de Frédéric Rimbart, notamment mais aussi des autres intervenants à l'évènement), support papier et autres, dans le monde entier, et éventuellement cédé(e)s à des tiers, dans les mêmes conditions et pour le même objet que celui prévu aux présentes.

Les œuvres précitées seront utilisées par le DRUMMING LAB à des fins de communication et de promotion du DRUMMING LAB, des cours et du Coursus 'Les fondamentaux Rythmiques' notamment.

Les élèves ne souhaitant pas voir apparaître la ou les photos dans les diffusions du DRUMMING LAB sont priés de le faire savoir par écrit au DRUMMING LAB.

6. Il est interdit de photographier, de filmer ou d'enregistrer tout ou partie des cours et/ou MASTER CLASSES auxquels participe l'élève sauf autorisation expresse du DRUMMING LAB, une telle autorisation ne pouvant être donnée que pour un usage privé.